



### Permanences OPAH

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 2 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – <b>Uniquement sur RDV</b>
Mardi 8 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 9 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Lundi 14 :	de 10h30 à 12h, Plouzévéde - Mairie
Mercredi 16 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – <b>Uniquement sur RDV</b>
Mardi 22 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 23 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Lundi 28 :	de 10h30 à 12h, Plouzévéde - Mairie

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon- **8 rue de la mairie** à Plouescat - 02.98.61.91.51-Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition  
Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

### Permanence HEOL

Conseil technique sur les économies d'énergie



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET  
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 9 de 9h30 à 12h**  
**-uniquement sur RDV en appelant au 02 98 61 91 51 au plus tard le 7 septembre -**  
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 23 de 9h à 12h**

Renseignements : 0 805 203 205 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org – 38 rue du Mur à Morlaix.

Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

### Permanences ADIL

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement



ADIL / AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT

Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 9 de 14h à 17h**  
Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 23 de 14h à 17h**  
Plouzévéde : **A compter du mois de septembre 2015 la permanence de Plouzévéde est annulée, en contre partie une permanence supplémentaire se tiendra à Plouescat,**  
Landivisiau : Cté de Communes, zone de kerven, **mardi 8 et mardi 22 de 9h à 12h**

Pour un projet d'accèsion à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

### Bourse aux logements

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**

Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »